



World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse

Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81

wmo@wmo.int – www.wmo.int

Weather • Climate • Water
Temps • Climat • Eau

Notre réf.: SG/CER/CAeM-15

GENÈVE, le 5 mai 2014

- Objet: Notification de la quinzième session de la Commission de météorologie aéronautique (CMAé) de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), qui aura lieu conjointement avec la Réunion météorologie à l'échelon de la division de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
- Suite à donner: Proposer éventuellement l'inscription d'autres points à l'ordre du jour de la session

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la quinzième session de la Commission de météorologie aéronautique (CMAé) de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) aura lieu à Montréal (Canada), les 15 et 16 juillet 2014, conjointement avec la Réunion météorologie à l'échelon de la division de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Il vous sera possible d'accéder aux documents de la session par le site Web de l'OMM, en procédant comme suit:

Ouvrir le navigateur Internet et taper <http://www.wmo.int>. Cliquer sur «Réunions», puis sur «Sessions d'organes constituants» et enfin sur le lien de la Commission de météorologie aéronautique (CMAé).

J'attire votre attention sur l'alinéa 7) de la règle 191 du Règlement général de l'OMM, lequel stipule que le conseil régional ou la commission que vous présidez peut proposer l'inscription de nouveaux points à l'ordre du jour annoté. Des mémoires explicatifs récapitulant l'objet de ces nouveaux points devraient accompagner ces propositions.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

(J. Lengoasa)
pour le Secrétaire général

Aux: Présidents des conseils régionaux (P.RA-1759)
Présidents des commissions techniques (P.TC-1741)

cc: Président de l'OMM) (pour information)
Conseillers régionaux en hydrologie)